

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone 05 55 75 81 01
Télécopie 05 55 75 61 87
Courriel : contact@saintjouvent.fr

20 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt décembre, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	5
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

Date de la convocation : 15 décembre 2023

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christophe MATTANA, Christelle DUBLANCHE, Laure CORGNE, Christophe SIMARD, Jessy VERESSE, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU, Philippe DUFOUR, Patricia VIGNALS.

Absents excusés :

Lydie MANUS, procuration à Christophe SIMARD
Jessy VERESSE, procuration à Jany-Claude SOLIS
Isabelle TARNAUD, procuration à Christelle DUBLANCHE
Stéphanie DENIS, procuration à Patrick ROBERT
Jean-Jacques FAUCHER, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Demande de subventions pour l'Aménagement de la route du stade

Madame le Maire informe l'Assemblée que les modalités de demande des subventions DETR et DSIL ont évolué pour 2024 (cf. circulaire DETR/ DSIL) et que tout projet éligible doit être déposé complet avant le 29 décembre 2023, délibération comprise.

Madame le Maire expose le projet de renforcement, de rénovation et d'aménagement de la route du stade dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un devis à 108 169 € HT soit 129 803,40 € TTC.

Dans la mesure où cette route communale est régulièrement empruntée pour le transport des bois ronds (entreprise), ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : en effet, le Débardeur Comptoir des Bois de Brive intervient régulièrement avec le transporteur Transvige-Sadry-Rebeyrolle.

Ce projet peut également bénéficier d'une subvention départementale.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	43 267,60 €	40%
Département	CTD	43 267,60 €	

Accusé de réception en préfecture
087-218715209-2023-12-20-2023-75-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2023

...			
Auto-financement			
Fonds propres		21 633,80 €	20%
Emprunt	si taux de subvention accordé inférieur	Montant non accordé en subvention	
Total HT		108 169 €	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant dans le cas où les subventions seraient accordées :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 3^{ème} trimestre 2024 (après vote du budget).

Date prévisionnelle de fin de l'opération : septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 108 169 € HT,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions correspondantes auprès des divers organismes de financement et à signer l'ensemble des documents et autorisations se rapportant à la mise en œuvre de ces projets et à leur financement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 21 décembre 2023

Le Maire



Jany-Claude SOLIS

